



NUISANCES LIEES A L'AIG – novembre 2024 – Le point

CCAEP

Commission consultative pour l'accompagnement de l'évolution de la plateforme aéroportuaire.

3 élus français : préf.74 = Marie-Pierre Berthier (nomination par l'intermédiaire de Thonon Agglomération) ; préf.01 = Daniel Raphoz (Ferney-Voltaire) ; PMGF = Vincent Scatollin (Divonne 01).

Siège à l'hôtel de ville de Genève, dépend directement du Conseil d'Etat – cf. loi sur l'aéroport février 2021.

Buts : échanges d'information – concertation – impacts environnementaux de l'AIG. Les comptes rendus et rapports sont strictement confidentiels !!!

2024 : 5 réunions plénières – 22/01, 25/03, 15/04, 03/06, 07/10

3 sous-commissions : Bruits et nuisances, Trajectoires et, plus récemment, plan d'affaires et Stratégie de l'AIG.

Elus français dans la sous-commission Trajectoires avec deux sujets : la trajectoire KONIL courte de décollage dans l'Ain, l'approche segmentée sur le milieu du lac, s'éloignant de la rive française du Léman, en Haute-Savoie (Bas-Chablais).

Demande d'évolution présentée par l'AFRAG, association française des riverains de l'aéroport de Genève, depuis 2000.

Trajectoires : Marie-Pierre Berthier a été désignée pour rédiger le rapport final à destination du Conseil d'Etat, en janvier 2024 –Rapport confidentiel.

Le CCE - Comité de concertation sur les questions environnementales de l'aéroport international de Genève.

Inscrit dans l'accord franco-suisse de 2001, puis 2020, il se réunit au moins une fois par an, à l'initiative du sous-préfet de Gex, chargé des relations transfrontalières avec le canton de Genève, propriétaire de l'aéroport.

Siègent outre des élus de l'Ain, dont une maire membre du conseil d'administration de l'AIG, deux élus de Haute-Savoie, désignés en concertation avec Thonon Agglo : Jean-Claude Terrier, 1^{er} adjoint de Thonon-les-Bains et Marie-Pierre Berthier, ainsi que deux membres de la FNE 01 et 74.

Après deux ans de report, le CCE a enfin repris ses travaux en janvier 2024.

La réunion de janvier 2024 a été principalement consacrée à la route KONIL courte et la demande des élus de l'Ain d'alléger son usage.

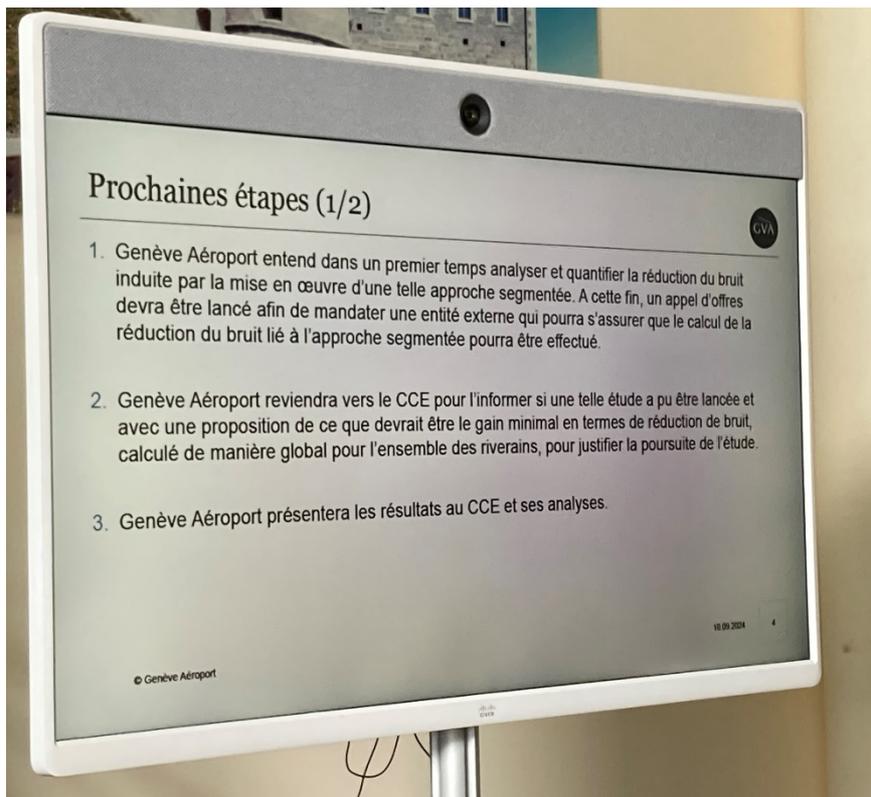
L'intérêt des représentants de l'Etat français pour le sujet de ces nuisances a semblé particulièrement faible, en particulier, celui de la sous-préfecture de Thonon.

Une deuxième réunion s'est tenue le 12 septembre à Gex.

Après plusieurs sujets à l'ordre du jour, le directeur général de l'AIG, encore en poste à cette date, a indiqué que l'aéroport avait décidé de prendre en considération la demande d'une approche segmentée sur le lac, devenue possible avec l'application des nouvelles technologies d'atterrissage.

Cependant, il s'agit de mener une étude sur le gain en termes de nuisances que procurerait cette nouvelle trajectoire. Ci-dessous, un extrait de la présentation faite par le directeur général :

- ✓ Extrait de la présentation de l'AIG



Si les élus haut-savoyards se sont félicités de cette avancée majeure dans les relations avec l'aéroport et la qualité de vie des habitants du Bas-Chablais, ils ont également demandé à être associés à la préparation du cahier des charges de l'étude.

La suite ...

Cette étude a été demandée par le Conseil d'Etat, suite au rapport de la sous-commission Trajectoires de janvier dernier.

Lors de la dernière réunion de la CCAEPA, le sujet a été évoqué directement avec le nouveau directeur de l'AIG. Puis, MPB a fait une relance début décembre s'agissant du calendrier. La réponse du DG a été claire : transmission du cahier des charges, actuellement à l'étude en Conseil d'Etat, avant la fin de l'année. A noter que le dialogue avec l'aéroport est désormais direct s'agissant des responsables et il faut les en remercier.

Une prochaine réunion « exceptionnelle » de la sous-commission Trajectoires aura lieu le 13 janvier 2025 uniquement consacrée à l'aviation d'affaires. Sinon, la prochaine réunion Trajectoires est programmée au mois de mars. Elle est donc très éloignée et impose d'avoir une initiative d'ici à la fin de l'année pour obtenir un échéancier.

De même, le prochain CCE est fixé le 2 avril 2025.

Divers

- L'Afrag a organisé son assemblée générale le jeudi 5 décembre à Messery. 75 personnes présentes.
- L'antenne installée sur le toit de la mairie de Nernier, réparée avec l'aide des communes de Chens sur Léman, Messery, Excenevex et Yvoire, fonctionne parfaitement bien.

Pour visionner : www.eans.net région Suisse – Genève – station menu déroulant Nernier, statistiques journalières, etc.

Quelques exemples :

- samedi 22 décembre 24 : 154 survols enregistrés dont :
 - 111 compris entre 65 et 69 décibels
 - 17 vols supérieurs de 70 à 74 décibels
 - Et 1 vol égal à 75 décibels !
- Novembre 2024 : 1 388 survols enregistrés dont 275 de nuit et :
 - 546 vols de 60 à 64 décibels
 - 747 de 65 à 69 décibels
 - 63 de 70 à 74 décibels

L'organisation mondiale de la santé – OMS - recommande en matière de trafic aérien d'éviter une exposition à des niveaux sonores excédant 45 dB (et 40 dB la nuit).